



COMMUNIQUÉ

Décisions du Comité du Morbihan de Tennis de Table concernant l'activité pongiste 2020-2021

Réuni le 19 avril 2021 en visioconférence, le comité directeur du Comité du Morbihan a adopté les décisions suivantes dont nous vous prions de prendre connaissance.

Au niveau sportif :

- ✓ Arrêt total de la saison sportive. Il n'y aura ni montée, ni descente pour le Championnat par Equipes.
- ✓ La journée des titres du Championnat par Equipes prévue en Juin est annulée.

Pour essayer de reprendre une activité avant (et pendant) les grandes vacances, le Comité proposera d'organiser des regroupements entre clubs par secteurs dès que les salles rouvriront, dans le respect des règles sanitaires.

Au niveau financier :

- ✓ Remboursement des championnats par équipes jeunes, masculins et vétérans pour la saison 2020/2021 au prorata des journées non jouées, soit 9/10 pour les Jeunes, 11/14 pour les Seniors, et 13/14 pour les Vétérans.
- ✓ Remboursement de la part Comité des engagements du Critérium Fédéral au prorata des journées non jouées (soit 3/4).

Ces remboursements seront réalisés sous forme de règlement avant la fin de la saison.

De même, les parents des jeunes du Centre Labellisé d'Entraînement (CLE) seront intégralement remboursés.

Conscient des difficultés auxquelles nombre d'entre-eux risquent d'être confrontés, le Comité a également décidé, dans le cadre d'un plan d'aide à la licenciation, d'accompagner financièrement tous les clubs, pour la saison 2021/2022.

Le Comité communiquera en détail ces éléments lorsque seront connues les modalités relatives à la reprise du tennis de table et les différentes aides auxquelles il pourrait être éligible.

**Pour le Comité du Morbihan,
Patrick PASCO
Président du Comité du Morbihan.**